

Rapport Annuel d'Activité Fonds de Dotation

Fonds ONET pour la Solidarité et le Logement Année 2017

Solidarité et Logement

1. Le Fonds de dotation Onet et son objet

Le Fonds de dotation Onet Solidarité et Logement a été créé le 21 mai 2014 pour une durée illimitée, et sa création déclarée en Préfecture des Bouches du Rhône le 14 octobre 2014.

Le Fonds de dotation s'est donné comme objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général et particulièrement celles initiées par le Fondation d'entreprise Onet, dans les domaines de la Solidarité et du Logement.

1.1. Son organisation

Le Conseil d'administration définit la politique générale et les grandes lignes d'action du fonds de dotation, sur proposition des Présidents.

Elu en son sein par le Conseil d'administration, le bureau comprend : les Présidents, le Vice-président, le Secrétaire et le Trésorier.

Le Conseil d'administration est constitué de :

- Elisabeth Coquet-Reinier, Présidente de la SAS Holding Reinier, Présidente
- Denis Gasquet, Président du Directoire d'Onet SA, Président
- Gilles Lafon, Membre du Directoire d'Onet SA, Directeur Grands Comptes et Communication, Vice-Président
- Laurence Acerbo, Directrice Développement Responsable, Secrétaire et Trésorière

Il comprend comme experts externes:

- Dominique Vlasto, adjointe au Maire de Marseille (en charge du Tourisme)
- Jean-Christophe Carteron, Directeur Développement Durable KEDGE
- Fathi Bouaroua, Directeur régional de la Fondation Abbé Pierre

Les Présidents ont nommé Anne-Sophie Crespin, Directeur Délégué.

Egalement Directeur Délégué de la Fondation d'entreprise Onet, elle est chargée d'assurer en permanence une fonction de direction, d'assistance et de contrôle du bon fonctionnement du Fonds, en cohérence avec les missions de la Fondation d'entreprise Onet.

1.2. Politique d'investissement - Comité Consultatif

La politique d'investissement du Fonds est définie par le Conseil d'administration dans le respect des principes d'une gestion prudente et en bon père de famille tenant compte des critères de rendement et de risque des différentes catégories d'actifs.

A cette heure le Conseil d'administration, n'a pas jugé utile de mettre en place un Comité Consultatif, chargé de lui faire des recommandations en matière d'investissements.

2. Dotation en capital et autres ressources

La dotation en capital initial versée par les Fondateurs, les sociétés Onet SA et Holding Reinier, est de 1.000 euros. Cette dotation n'est pas consomptible.

Le Fonds a bénéficié d'autres ressources de tiers en 2017 d'un montant total de 24.764 euros.

3. Activité du Fonds de dotation au cours de l'exercice 2017

En 2017, le Fonds a poursuivi et amplifié sa contribution au financement du projet de camion-douche élaboré par la Fondation d'entreprise Onet, comme son Conseil d'administration l'avait décidé.

Sur un prix total du camion et de sa remorque spécialement aménagée de 155.248,94 euros, le Fonds a contribué en 2017 à hauteur de 71.604 euros, ayant reçu divers dons à cet effet, de partenaires entreprises comme la Caisse d'Epargne CEPAC, Lambert Constructeur, Bucéphale Finances, la Société des Eaux de Marseille, CIS Catering Services ou bien le Rotary Club de Carry Côte Bleue, ainsi que des dons divers dont 20.000 euros retirés de la campagne de crowdfunding organisée par le Fonds en fin d'année 2016.

Le camion et sa remorque ont été remis au Samu Social de la Ville de Marseille le 5 décembre 2016. Après une phase de tests et d'apprentissage, il a été mis en service le 21 février 2017 et il fonctionne depuis le mois de juillet 2017. Entre juillet et décembre 2017, cette installation a été utilisée par plus de 2.000 personnes. Certains dysfonctionnements techniques apparus à l'usage ont pu être corrigés en cours d'année.

4. Comptes de l'exercice 2017

Le compte de résultat, établi au 31.12.2017, fait état en produits de 24.764 euros de dons et legs, et en charges de 71.825 euros dont 116 euros de frais bancaires, et un don de 71.604 euros pour financer le projet de camion-douche, en sorte que le résultat net de l'exercice 2017 s'établit à : - 47.061 euros.

Reflet de ce qui précède, le bilan arrêté au 31.12.2017, totalise 2.688 euros de disponibilités à l'actif et au passif, outre 1.000 euros versés en fonds associatifs et les résultats nets des exercices 2015 et 2016 reportés à nouveau pour un montant de 48.741 euros, figure le résultat net au bilan de -47.061 euros.

5. Perspectives pour l'année 2018

Le Conseil d'administration du Fonds a choisi de s'intéresser au nouveau projet de la Fondation d'entreprise Onet, la création d'une bagagerie mobile à destination de sans-abris. Ce projet baptisé « Modulomobil » repose sur la conception d'un module de bagagerie en plastique moulé de 1 X 1 m, et une zone de stockage de ces modules comportant, outre des sanitaires et une laverie, un isoloir permettant à chaque utilisateur d'avoir accès au contenu de son compartiment à l'abri des regards.

La Fondation de l'Armée du Salut est intéressée par ce projet de module, qui pourra prendre place dans un conteneur ou un Algéco recyclés.

6. Modification dans la composition du Conseil d'administration du Fonds de dotation

Le Conseil d'administration réuni le 10 octobre 2017 a pris acte de la démission de Monsieur Thierry Brunel de ses mandats de membre et de vice-président du conseil d'administration du Fonds Onet pour la Solidarité et le logement et a choisi de nommer en remplacement, Monsieur Gilles Lafon, membre du Directoire d'Onet SA, pour la durée restant à courir des mandats de Monsieur Thierry Brunel, soit jusqu'au 14 octobre 2019.

LA PRESIDENTE MADAME ELISABETH COQUET-REINIER